



BRP ANNONCE LES CONDITIONS DE SON IMPORTANTE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DE 350 000 000 \$

Juin 8, 2017

Valcourt (Québec), le 8 juin 2017 – BRP inc. (« **BRP** » ou la « **Société** ») (TSX : DOO) a annoncé aujourd'hui les conditions de son importante offre publique de rachat (l'« **offre** »), aux termes de laquelle elle offrira de racheter aux fins d'annulation un certain nombre de ses actions à droit de vote subalterne (les « **actions** ») pour un prix de rachat global d'un maximum de 350 000 000 \$.

L'offre sera réalisée au moyen d'une « procédure d'adjudication à la hollandaise modifiée » et d'un dépôt proportionnel. Les porteurs d'actions et d'actions à droit de vote multiple qui souhaitent déposer leurs actions en réponse à l'offre auront le droit de les déposer aux termes : (i) de dépôts aux enchères dans lesquels ils mentionneront le nombre d'actions déposées à un prix d'au moins 37,00 \$ et d'au plus 44,00 \$ l'action par tranche de 0,10 \$ par action, (ii) de dépôts au prix de rachat dans lesquels ils ne mentionneront pas de prix par action, mais s'engageront plutôt à faire racheter un certain nombre d'actions au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères, ou (iii) de dépôts proportionnels dans lesquels ils s'engageront à vendre, au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères, un certain nombre d'actions qui leur permettra de maintenir leur participation proportionnelle dans BRP après l'offre.

Les porteurs d'actions à droit de vote multiple auront le droit de participer à l'offre. Les actions à droit de vote multiple qui feront l'objet d'une prise de livraison par BRP seront converties en actions à raison de une pour une, immédiatement avant la prise de livraison. Beaudier Inc., 4338618 Canada Inc. et Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l., qui détiennent collectivement environ 65,3 % des actions émises et en circulation de BRP, ont informé BRP qu'ils ont l'intention de procéder par voie de dépôts proportionnels dans le cadre de l'offre afin de maintenir leur participation proportionnelle dans BRP après l'offre. Au 7 juin 2017, BRP avait 32 800 865 actions et 79 023 344 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Le prix de rachat qui sera payé par BRP pour chaque action valablement déposée sera établi en fonction du nombre d'actions valablement déposées aux termes des dépôts aux enchères et des dépôts au prix de rachat et des prix indiqués par les actionnaires qui font des dépôts aux enchères. Le prix de rachat sera le prix le plus bas qui permet à BRP de racheter des actions jusqu'à concurrence du montant maximal disponible pour les dépôts aux enchères et les dépôts au prix de rachat établis conformément aux conditions de l'offre. Les actions déposées au prix de rachat ou sous le prix de rachat définitif seront rachetées à ce prix de rachat. Les actions qui ne font pas l'objet d'une prise de livraison en réponse à l'offre, y compris les actions déposées aux termes des dépôts aux enchères à des prix supérieurs au prix de rachat, seront restituées aux actionnaires.

Si le prix de rachat global des actions valablement déposées aux termes des dépôts aux enchères et des dépôts au prix de rachat est supérieur au montant disponible pour les dépôts aux enchères et les dépôts au prix de rachat, BRP rachètera les actions des porteurs d'actions qui ont fait des dépôts au prix de rachat ou ont déposé leurs actions au prix de rachat définitif ou sous le prix de rachat définitif, sur une base proportionnelle; toutefois, les porteurs de lots irréguliers (porteurs de moins de 100 actions) ne seront pas assujettis à la réduction proportionnelle.

BRP prévoit que l'offre prendra fin à 23 h 59 (heure de Montréal) le 17 juillet 2017, sauf si elle est retirée ou prolongée. L'offre ne sera pas conditionnelle au dépôt d'un nombre minimal d'actions. L'offre sera toutefois assujettie à d'autres conditions et BRP se réservera le droit, sous réserve des lois applicables, de retirer ou de modifier l'offre si certains événements se produisent avant le paiement des actions déposées.

BRP prévoit envoyer par la poste vers le 12 juin 2017 l'offre de rachat, la circulaire d'offre publique de rachat et les documents connexes officiels qui renferment les modalités et conditions de l'offre, les instructions de dépôt des actions et les facteurs dont tiennent compte BRP, son comité spécial et son conseil d'administration pour décider d'approuver l'offre, entre autres. Ces documents seront déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes et pourront être consultés sans frais sur SEDAR au www.sedar.com. Les actionnaires sont priés de lire attentivement l'offre de rachat, la circulaire d'offre publique de rachat et les autres documents connexes avant de prendre une décision relativement à l'offre.

Le conseil d'administration de BRP a approuvé la présentation de l'offre. Toutefois, BRP, son comité spécial ou son conseil d'administration, le courtier-gérant ou le dépositaire n'ont pas recommandé aux actionnaires de déposer ou d'éviter de déposer leurs actions en réponse à l'offre. Les actionnaires sont instamment priés d'évaluer soigneusement l'information contenue dans l'offre, de consulter leurs propres conseillers financiers, conseillers juridiques, conseillers en placement et conseillers fiscaux et de prendre leurs propres décisions relativement au dépôt des actions en réponse à l'offre et, le cas échéant, relativement au nombre d'actions et au prix des actions à déposer.

Le présent communiqué de presse n'est émis qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre de rachat ou une sollicitation d'offre de rachat des actions de BRP. La sollicitation et l'offre de rachat d'actions ne seront faites qu'aux termes d'une offre de rachat, d'une circulaire d'offre publique de rachat et d'autres documents connexes officiels.

BRP a retenu les services de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., société membre de RBC Marchés des Capitaux, en qualité de courtier-gérant dans le cadre de l'offre et de Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »), en qualité de dépositaire. Les questions ou demandes d'information peuvent être adressées à Computershare, en qualité de dépositaire de l'offre, au 1 800 564-6253 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 1 514 982-7888 (hors de l'Amérique du Nord) ou à RBC Dominion valeurs mobilières Inc., en qualité de courtier-gérant dans le cadre de l'offre au 1-800-214-1269 (sans frais).

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules Can-Am hors route et Spyder, les systèmes de propulsion Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de 4,2 milliards

de dollars canadiens provenant de ventes dans plus de 100 pays, la Société emploie environ 8 700 personnes à travers le monde.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant aux modalités et aux conditions de l'offre, au nombre global d'actions qui seront rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre et à la date d'expiration prévue de l'offre ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. De plus amples détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs sont communiqués dans l'offre et dans la notice annuelle de la Société datée du 23 mars 2017.

Pour les médias :

Valérie Bridger

Conseillère principale, Communications de l'entreprise

Tél. : 450 532-5107

valerie.bridger@brp.com

Pour les investisseurs :

Philippe Deschênes

Analyste financier

Tél. : 450 532-6462

philippe.deschenes@brp.com